

LA ROUTE BLANCHE

Sury aux Bois - Vals les Bains

6 AU 9 JANVIER 2022



Circuit de Lurcy Lévis

Pont d'Arc

Le pont du Gard



SURY AUTO COLLECTION

33, rue de la Brosse Robin - 45530 Sury aux Bois

mobile : 06 72 00 59 69 - mail : dominique.viginier@orange.fr

www.sury-auto-collection.org



Le mot du Président

Chers amis,

En 2022, Le départ de la première voiture, sera donné à Sury aux Bois sur le parking de la salle polyvalente, le jeudi 6 janvier 2022 à 8 h. Les véhicules et participants sont attendus de 6 h.30 à 7 h. 15 au village départ. Un petit déjeuner sera offert par la municipalité.

Pour cette prochaine édition de La Route Blanche 2022, nous passerons par Lurcy Lévis ou nous aurons une séance de roulage doublée d'une spéciale sur le circuit, avant de déjeuner sur place. L'après-midi direction le Sud pour rejoindre ce magnifique département de l'Ardèche. Tout comme au précédent rallye, vous logerez en hôtel *** pendant 3 nuits au Grand Hôtel des Bains à Vals les Bains.

Cette année 2022 verra naître un nouveau système de chronométrage électronique pour les spéciales. En effet un transpondeur placée sur la vitre arrière de votre voiture sera captée par une balise posée sur le bord de la route. Vous connaîtrez le point de départ et d'arrivée de la spéciale par un code GPS. Une balise intermédiaire pourra être mise en place sans en communiquer l'emplacement. La moyenne de la spéciale devra ainsi être respectée durant tout son parcours.

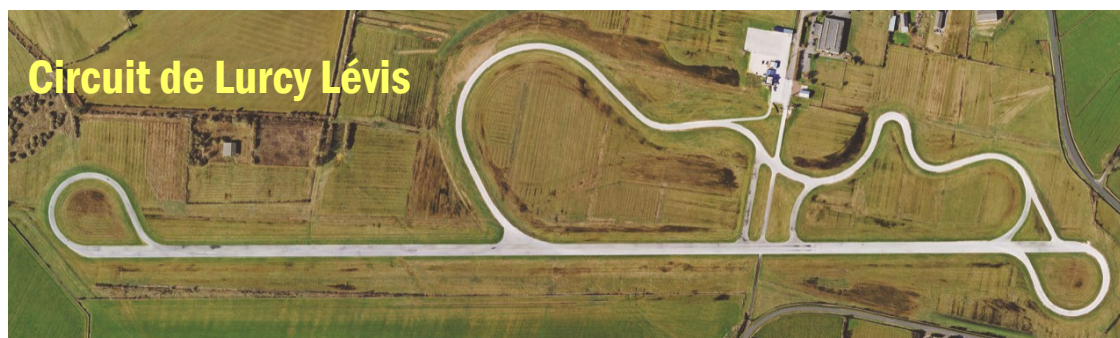
C'est effectivement sur les routes mythiques du Monte Carlo que je vous entraine une fois encore pour cette sixième édition de la Route Blanche. Des paysages aussi éblouissants que lors des derniers rallyes.

Le vendredi 7 janvier deux grands sites classés sont au programme avec un arrêt photo obligatoire. Pont d'Arc, et le Pont du Gard ou vous déjeunerez le midi. L'après midi un parcours de spéciales sur les routes du Monte Carlo vous ramènera vers l'hôtel pour le dîner. Pour la première fois, une boucle nocturne sera organisée. Le départ aura lieu de l'hôtel après le dîner, à 22 heures et l'arrivée samedi 8 janvier entre 0 h. et 1 h. du matin.

Le Samedi 8 janvier, c'est en altitude que se déroulera cette troisième journée avec le franchissement de plusieurs cols, un déjeuner campagnard à l'Auberge Rouge avant de terminer dans une folle ambiance.

Dans ces temps particuliers, les barrières sanitaires seront respectées, et le masque sera obligatoire ainsi que le pass' sanitaire dans les endroits justifiés.

Dominique Viginier
Président de Sury Auto Collection



La Route Blanche

28 au 31 Janvier 2021

Si vous arrivez la veille à Sury aux Bois

Réservez votre chambre directement

Le Gîte des Basses Bruyères situé à Sury aux Bois met à votre disposition des chambres individuelles (8) dont deux pour handicapés. Toutes les chambres sont d'accès plein pied.

Tél : 06 63 18 42 13

Par mail : bassesbruyères@gmail.com

À 15 kms

Hôtel du Parc à Chateaufort sur Loire

Tél : 02 38 56 13 13

A 3 kms

Auberge de Nesploy à Nesploy 4 chambres

Tél : 02 34 49 34 44



CLASSEMENT FINAL :

Le classement se fera sur l'ensemble des points obtenus sur le parcours, aux CH ainsi que les pénalités. L'équipage ayant obtenu le plus petit nombre de points sera déclaré vainqueur.

En cas d'ex æquo, avantage sera donné au véhicule le plus ancien puis si besoin à la cylindrée la plus faible.

Le classement général sera établi en tenant compte de l'année de la voiture comme suit:

Pour une voiture de 1960 :

coeff. Multiplicateur = pénalités x 1,60

Les pénalités

Retard au départ à Sury aux Bois = 2000 Pts

Absence de plaque de Rallye = 1000 Pts

avance ou retard à un C.H. = 1 point par seconde

Non départ d'une étape = non classé

Points obligatoires

- Permis de conduire en cours de validité
- Attestation d'assurances en cours de validité
- Contrôle technique automobile en cours de validité
- Boîte de lampes de secours
- Jerricane 10 l. de carburant
- Jerricane 5 l. liquide refroidissement
- Pneus hiver (très fortement recommandé)
- Chaînes (très fortement recommandé)



La Route Blanche

6 au 9 Janvier 2022

Le Règlement

Article 1 - Définition.

L'Association "**Sury Auto Collection**" organise du jeudi 6 janvier 2022 à 6 h.00 au dimanche 9 janvier 2022 à 9 heures.

LA ROUTE BLANCHE 2022

Il s'agit d'une randonnée qui se déroulera sur routes ouvertes à la circulation, d'une longueur d'environ 1000 kilomètres.

C'est un rassemblement de passionnés de véhicules de collection destiné à faire vivre le patrimoine industriel automobile à travers un patrimoine naturel, historique, architectural et culturel sur un circuit défini entre Sury aux Bois et Vals les Bains.

Article 2 - Véhicules admis.

Cette randonnée est ouverte à tous les véhicules autos ou motos construits avant le 31 décembre 1990. Les véhicules non immatriculés ne seront pas admis.

Priorité sera donné aux véhicules les plus anciens cela en fonction du nombre d'engagements reçus et donc des 50 places disponibles.

Article 3 - Engagements

Les demandes d'engagement seront reçues dès parution du présent règlement qui devra être obligatoirement retourné accompagné de son chèque ou virement bancaire avant le 15 novembre 2021. aucun engagement ne sera accepté sans son règlement. Le chèque sera établi à l'ordre de **Sury Auto Collection**. Le tout sera envoyé à : **Sury Auto Collection - 33 rue de la Brosse Robin - 45530 Sury Aux Bois**.

Les droits d'engagement sont fixés, par personne à 590 € avant le 15 novembre 2021.

Les repas seront servi avec 25 cl. de vin par personne. Les suppléments seront à la charge des participants dans la limite autorisée par la législation en vigueur. Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle d'alcoolémie positif.

Chaque participant sera informé par courrier de son engagement.

Les organisateurs, se réservent le droit d'accepter ou de refuser un engagement, et, en cas de force majeure d'annuler la manifestation ou bien d'y apporter toutes modifications que les circonstances rendraient nécessaires.

Article 4 - Publicité

L'organisateur peut prendre les accords qu'il juge utiles avec différents annonceurs. En revanche, toute autre publicité que celle de l'organisateur sera soumise à autorisation.

Article 5 - Obligations générales

Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route, aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement.

Conformément aux prescriptions des décrets des 21/10/58 et 18/10/05 et des arrêtés des 01/12/59 et 02/07/69, les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires des risques se rapportant à la "Responsabilité Civile" pouvant incomber à l'organisation et à ses responsables. Chaque équipage devra présenter sur la ligne de départ son permis de conduire, l'attestation d'assurances, contrôle technique en vigueur, sous peine de se voir refuser le départ.

D'autre part, il est fortement recommandé d'équiper son véhicule d'un extincteur, un triangle de signalisation, deux gilets de sécurité, ainsi que de pneus neiges, chaussettes ou chaînes pour les véhicules qui peuvent recevoir ce genre d'équipement.

Les participants s'engagent à respecter les règles de courtoisie qui sont de mise à "La Route Blanche"

L'attribution des plaques de rallye se fera dans l'ordre numérique croissant des années des voitures. L'ordre de départ se fera suivant les numéros croissants des plaques.

Article 6 - Réclamations

Cette randonnée se déroulera sous le signe de l'amitié et de la courtoisie. Chaque équipage s'engage à adhérer au présent règlement et accepte donc de se conformer aux décisions des commissaires de l'organisation.

La Route Blanche

6 au 9 Janvier 2022

Le Règlement

Article 7 - Assistance

Un véhicule d'assistance est prévu. En cas de panne d'une voiture, soit celle-ci peut être remise en état de rouler et continue le rallye, ou elle est immobilisée pour panne grave. Dans ce deuxième cas, la voiture sera remorquée jusqu'au garage le plus proche en accord avec le propriétaire du véhicule mais de toute façon, la voiture en panne ne devra pas immobiliser le véhicules d'assistance sur plus de 50 kms. Une assurance assistance automobile est fortement conseillée.

Article 8 - Hébergement

Les hébergements se feront en chambre double. Durant les 3 nuits, les participants logeront et dîneront au Grand Hôtel des Bains*** à Vals les Bains. Chaque matin les petits déjeuners seront servis à partir de 7 heures.

Article 9 - Frais d'annulation

En cas de forfait d'un participant régulièrement engagé survenant avant la date du 15 décembre 2021, les frais de participation seront intégralement remboursés. Après cette date, en cas d'annulation d'un participants, le montant des droits d'engagement sera intégralement conservé par l'organisation.

Les chèques seront remis à la banque le 1 décembre 2021.



PONT D'ARC

Article 10 - Programme

Jeudi 6 janvier 2022

De 6 h. à 7 h.30 les participants sont attendus au village départ sur le parking de la salle polyvalente de Sury aux Bois pour la remise des plaques de rallye et du livre de route et de l'équipement de contrôle des voitures. Le départ du premier véhicule est à 8 h. étape : Sury aux Bois — Circuit de Lurcy Lévis.

Vendredi 7 janvier 2022

Le départ du rallye se fera à l'hôtel à 8 H.30 en direction de Pont d'Arc et le Pont du Gard pour le déjeuner. L'après midi retour vers Vals par la route de Montagne.

A 22 h. départ de la spéciale Nocturne pour un retour le samedi 9 janvier entre 0 h. et 1 h.

Samedi 8 janvier 2022

Le départ du rallye se fera à l'hôtel à 9 H. en direction de l'Auberge rouge pour le déjeuner avant de rejoindre Vals les bains pour l'arrivée de La Route Blanche 2022.



GORGES DE L'ARDECHE

N° Concurrent

Engagement reçu le :

Confirmation le :

Règlement du solde :

Cadres réservés à l'organisation ne rien inscrire



LA ROUTE BLANCHE 2022

6 au 9 janvier 2022

DEMANDE D'ENGAGEMENT

A retourner

*Accompagné du montant de l'inscription à l'ordre de :
Sury Auto Collection*

Sury Auto Collection

33, rue de la Brosse Robin - 45530 SURY AUX BOIS

Téléphone : 06 72 00 59 69 - mail : dominique.viginier@orange.fr

Montant des frais d'engagement ⇨ avant le 15 novembre 2021 = 590€ par personne

PILOTE

NOM :

PRENOM :

Nationalité : Pays :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Permis de conduire N° :

Délivré le : à :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Mail :@.....

COPILOTE

NOM :

PRENOM :

Nationalité : Pays :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Permis de conduire N° :

Délivré le : à :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Mail :@.....

La voiture

Marque : Modèle : Année :

Immatriculation : Date de validité contrôle technique :

Compagnie d'assurance : Contrat N° :

HÔTEL (cocher la case correspondante)

Chambre pour 2 personnes grand lit ☐

Chambre pour 2 personnes lit jumeaux ☐

1 personne par chambre (sup. 120€) ☐

Fait à : Le :

Signature

Tarif pour une personne

Chèque encaissé le 1er décembre 2020

Avant 15/11/21 590€ X ... =€

Sup chambre seul 120€ X ... =€

TOTAL =€

Crédit Agricole — 45270 Bellegarde

Code étab code guichet N°compte RIB
14806 00004 72027708871 38

IBAN FR76 1480 6000 0472 0277 0887 138

SWIFT: AGRIFRPP848